

La cale du Centre nautique inaugurée



Le Centre nautique est un équipement central à l'échelle de la baie de Douarnenez, permettant aux publics douarnenistes ou de passage de profiter des loisirs nautiques. L'état de vétusté de sa cale de mise à l'eau a nécessité d'importants travaux menés entre novembre 2021 et mars 2022 par l'entreprise SPAC pour le compte de la Ville de Douarnenez afin de l'adapter aux exigences de sécurité et d'accessibilité.

Ce projet, prioritaire pour l'équipe municipale, a bénéficié d'un soutien financier exceptionnel de l'État et de la région Bretagne.

Un accès à la mer facilité



L'objectif du projet était de corriger les différents défauts de l'ouvrage afin de permettre un accès à la mer aisé et sûr pour les usagers.

Les travaux

L'entreprise SPAC a réalisé les travaux suivants :

- Nivellement de la surface,
- Homogénéisation de la pente,
- Rallongement du pied de cale afin de permettre son utilisation par marée basse de fort coefficient,
- Ajout d'un muret bordant la plateforme en haut de la cale afin de sécuriser les personnes et les matériels,
- Aplanissement de la plateforme pour faciliter l'accès au ponton visiteurs.

Le perré renforcé



En cours de chantier, il s'est avéré que le perré (soubassement en pierre qui borde la voirie) était fortement fragilisé. Aussi son confortement a été intégré aux travaux.

L'accès des Personnes à Mobilité Réduite sécurisé

Inauguré en avril 2018, le Centre nautique est labellisé Tourisme et handicap, son niveau d'accessibilité dépasse les exigences réglementaires. La rénovation de la cale a été menée avec le même objectif de faciliter l'accès de tous à la mer, notamment l'embarquement sur le bateau *Andy 27* conçu pour accueillir des Personnes à Mobilité Réduite. Pour cela, la pente de la plateforme a été supprimée.

Coût de la rénovation

Rénovation de la cale :	240 000 € HT
Confortement du perré :	64 000 € HT
Total chantier :	304 000 € HT

Subventions

État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) :	48,7 %
Région Bretagne (Bien Vivre partout en Bretagne) :	19,7 %
Total subventions :	208 000 € HT

Reste à charge pour la Ville 96 064 € HT

